SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL

Le lundi 25 avril 2016 à 9h

À la salle communautaire de la municipalité de Duhamel 1890, rue Principale, Duhamel

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Renoncement au paiement de la rémunération des élus à l'Assemblée spéciale
- 4. Embauche de personnel pour la saison estivale
- 5. Nomination au poste d'inspecteur et écoconseiller
- **6.** Résultat de l'appel d'offres pour la location de conteneurs et leur transport
- Résultat de l'appel d'offres des dalles de béton pour site de transfert léger
 - 7.1 Financement du contrat de dalles de béton
 - 7.2 Résultat de l'appel d'offres pour la location de conteneurs et leur transport
- 8. Réfection du pont sentier Iroquois
- 9. Demande de subvention au député Iracà : chemin LGE
- **10.** Avis de motion : règlement d'emprunt parapluie pour achat d'équipement
- 11. Période questions
- 12. Fermeture de l'assemblée

À une assemblée extraordinaire tenue le 25 avril 2016 à 9h à la salle de communautaire de la municipalité de Duhamel, sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Sont présents: Est absent avec motivation:

Messieurs Gaëtan Lalande

Michel Longtin Noël Picard Gilles Payer Monsieur Daniel Berthiaume

Madame Doris Larose

Secrétaire d'assemblée: Madame Claire Dinel, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. 16-04-18054 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit ouverte à 9h20.

Adoptée.

2. 16-04-18055 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu unanimement

Que,

L'ordre du jour soit accepté.

Adoptée.

3. <u>16-04-18056 Renoncement au paiement de la rémunération des</u> élus à l'Assemblée spéciale

CONSIDÉRANT QUE la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue de la plénière régulière;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération pour la tenue de l'Assemblée spéciale.

Adoptée.

4. Embauche de personnel pour la saison estivale

4.1 <u>16-04-18057 Démission de monsieur Christian Lévesque au poste de journalier, préposé à la gestion des matières résiduelles</u>

ATTENDU QUE monsieur Christian Lévesque a donné sa démission au poste de journalier, préposé à la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE monsieur Christian Lévesque souhaite réintégrer le poste de journalier occasionnel ;

ATTENDU QUE le poste de journalier, préposé à la gestion des matières résiduelles sera aboli pour ne maintenir qu'une catégorie de journalier dont les descriptions des tâches seront modifiées de sorte d'y inclure les tâches dédiées à la collecte des matières résiduelles;

ATTENDU l'acceptation de la partie syndicale à cet effet;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil municipal acceptent de réintégrer monsieur Christian Lévesque au poste de journalier occasionnel dans le respect des conditions de la convention collective.

Adoptée.

4.2 16-04-18058 Modification de la description de tâche du poste de journalier et nomination de monsieur Roch Lemay au poste journalier permanent temps plein

ATTENDU l'abolition du poste de journalier, préposé à la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la direction recommande de modifier la description de tâche du poste journalier, permanent ou occasionnel, afin d'y inclure les tâches dédiées à la collecte des matières résiduelles;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Les membres du Conseil autorisent Madame Claire Dinel, directrice générale, à modifier la description de tâche pour le poste de journalier et à proposer à monsieur Roch Lemay, déjà en poste à temps plein l'été et à temps partiel l'hiver, d'intégrer le poste de journalier permanent temps plein, conformément à la convention collective en vigueur, classe 3, échelon 5;

Adoptée.

4.3 <u>16-04-18059 Nomination au poste de chauffeur-journalier occasionnel</u>

ATTENDU QUE le poste de chauffeur-journalier occasionnel est à pourvoir au sein de la Municipalité;

ATTENDU la recommandation de monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire d'embaucher monsieur Jean-Pierre Junior Larocque au poste de chauffeur-journalier occasionnel;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil municipal acceptent la recommandation de monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire d'embaucher monsieur Jean-Pierre Junior Larocque au poste de chauffeur-journalier occasionnel, conformément la convention collective en vigueur classe 6, échelon 1;

Adoptée.

4.4 16-04-18060 Nomination au poste de journalier occasionnel

ATTENDU QU'un poste de journalier occasionnel est à pourvoir au sein de la Municipalité pour la saison estivale 2016;

ATTENDU la recommandation de monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire d'embaucher monsieur André Bélanger au poste de journalier occasionnel;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil municipal acceptent la recommandation de monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire d'embaucher monsieur André Bélanger au poste de journalier occasionnel, conformément la convention collective en vigueur classe 3, échelon 1.

Que,

Monsieur Daniel René, directeur de la gestion du territoire soit autorisé à signer pour et au nom du Conseil les documents en lien à l'obtention d'une subvention salariale pour le poste de journalier additionnel occupé par monsieur André Bélanger.

Monsieur Michel Longtin demande un vote dont le résultat est:

5 élus sont en faveur;

1 élu est contre.

Adoptée à majorité.

5. <u>16-04-18061 Nomination au poste d'écoconseiller et inspecteur en environnement</u>

CONSIDÉRANT la résolution numéro 16-03-18002 concernant l'appel de candidatures au poste d'inspecteur et d'écoconseiller;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation des candidatures par le comité de sélection qui recommande l'embauche de madame Chelsey Archambault ;

Il est résolu unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la recommandation du comité de sélection et retient la candidature de madame Chelsey Archambault pour le poste d'inspectrice et écoconseillère, conformément à la convention collective, classe 9, échelon 2.

Adoptée.

6. <u>16-04-18062 Résultat de l'appel d'offres pour la location de conteneurs et leur transport</u>

ATTENDU la résolution 16-04-18032 concernant l'appel d'offres location conteneurs et leur transport;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été déposées soit :

TRANSPORT RLS, 9015-3164 Québec inc:

Lot 1: 25 857.87\$ taxes incluses Lot 2: 17 545.19\$ taxes incluses

RCI Environnement, division de WM Québec inc. :

Lot 1: 28 777.09\$ taxes incluses Lot 2: 20 322.98\$ taxes incluses

À la date limite de dépôt des soumissions soit le 22 avril 2016 avant 13h.

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions reçues ont été jugées conformes;

ATTENDU QUE le Conseil s'est réservé le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil acceptent d'octroyer le contrat, pour les deux (2) lots, soit le site de l'écocentre et celui du site de transfert de faible capacité à Transport RLS, 9015-3164 Québec Inc., selon le devis de l'appel d'offres 2016-04-HM.

Adoptée.

7. Résultat de l'appel d'offres des dalles de béton pour site de transfert léger

7.1 <u>16-04-18063 Financement du projet d'implantation d'un site de transfert léger</u>

ATTENDU l'appel d'offres concernant l'implantation d'un site de transfert léger;

ATTENDU QUE le Conseil doit autoriser le financement de ce projet et d'y affecter les sommes nécessaires à sa réalisation;

ATTENDU QUE le montant nécessaire est de 146 250\$:

EN CONSÉQUENCE,

il est résolu unanimement

Que,

Le Conseil autorise l'affectation du surplus libre pour la somme de 124 000\$ au projet de construction du site de transfert ;

Que,

Le Conseil autorise de réaffecter un montant de 22,250\$ du surplus réservé aux bâtiments à la dépense du projet de construction du site de transfert ;

Que,

La directrice générale soit autorisée à effectuer les transferts budgétaires nécessaires à cette fin.

Adoptée.

7.2 <u>16-04-18064 Résultat de l'appel d'offres des dalles de béton pour site de transfert léger</u>

ATTENDU QUE des dalles de béton devront être coulées pour transborder les conteneurs pour le site de transfert léger;

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé selon la résolution 16-04-18033;

ATTENDU QUE 7 soumissions ont été déposées soit :

Gestion D.M.J. Management : 148 927.12 \$ taxes incluses
Ross et Anglin Ltée : 255 499.74 \$ taxes incluses
DEVCOR (1994) : 207 236.69\$ taxes incluses
GROUPE QUÉBECO : 177 199.47\$ taxes incluses
Construction GMR Associés Inc. : 227 650.50\$ taxes incluses
DÉFI Construction et Fils : 220 971.60\$ taxes incluses
Polane Inc. : 243 716.68\$ taxes incluses

À la date limite de dépôt des soumissions soit le 21 avril 2016 avant13h.

ATTENDU QUE le Conseil s'est réservé le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil reconnaît comme le plus bas soumissionnaire conforme Gestion D.M.J Management au montant de 148 927,12\$ et par

conséquent acceptent d'octroyer le contrat à **Gestion D.M.J. Management** au montant de 148 927,121\$;

Adoptée.

8. 16-04-18065 Réfection du pont du sentier Iroquois

ATTENDU le projet de reconstruction du pont du sentier Iroquois nécessitant un budget de 24 500\$;

ATTENDU la réception d'un premier versement de 14 880\$ d'une subvention total de 18 600\$ du Pacte rural de la MRC de Papineau (PNR3) pour la réfection du pont Iroquois;

ATTENDU QUE les travaux de réfection devront débuter sous peu;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Les membres du Conseil autorisent la réalisation des travaux en lien avec le projet de reconstruction du pont sur le sentier Iroquois, notamment la signature d'un contrat avec la firme Excavation MiMax au montant de 19 600\$ plus taxes;

Et que,

La dépense affectera le poste budgétaire 03 310 000.

Adoptée.

9. 16-04-18066 Demande de subvention au Député Iracà : chemin LGE

ATTENDU QUE des travaux de dynamitage sur le chemin du Lac-Gagnon Est devront être effectués pour l'amélioration des fossés;

ATTENDU QUE la partie sud du chemin du Lac-Gagnon Est sera priorisée;

Il est résolu unanimement

Que,

Les membres du Conseil demandent au Député Alexandre Iracà une subvention pour couvrir les dépenses de dynamitage du chemin du Lac-Gagnon Est.

Adoptée.

10. Avis de motion : règlement d'emprunt pour l'achat d'équipements

Avis de motion est par la présente donnée par Monsieur Gaëtan Lalande de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement d'emprunt pour l'achat d'équipements de voirie au montant de 430 000\$. Il y aura dispense de lecture.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. <u>16-04-18067 Fermeture d'assemblée</u>

Il est résolu unanimement

Que,	
L'assemblée se termine à 9h50.	
Adoptée.	
David Pharand Maire	Claire Dinel, gma Directrice générale